

**BULLETIN DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU COLLÈGE HENRI IV ET DU LYCÉE MAINE DE BIRAN
DE BERGERAC**

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° LXXXIV

103^e ANNÉE

2012

Assemblée Générale
14 Octobre 2012 - Lycée Maine de Biran

09 h 30 : Accueil Lycée Maine de Biran

09 h 45 : Assemblée Générale et présentation du Lycée (salle Michel Montaigne)

11 h 15 : Déplacement au Monument aux Morts du Collège Henri IV

11 h 45 : Dépôt de gerbe

12 h 30 : Apéritif et Banquet Amical au Restaurant "La Grappe d'Or"
à Monbazillac (Le Peyrat)

sous la présidence "des Anciennes élèves de la classe de 6^e (1955)
du Lycée de Jeunes Filles de Bergerac"



Menu

Kir et ses amuse bouche

Soupe du vendangeur

Casse-croûte du vigneron

Poule sauce Monbazillac servie avec des pommes Périgord

Fromages

Charlotte aux figues et son caramel au Pécharmant

Café

Vins offerts par les viticulteurs - Champagne offert par l'Association

Formulaire à remplir et à renvoyer avant le 1^{er} Octobre 2012
à la trésorière : **Huguette BOURDIL - Place du Pont - 24100 BERGERAC**
Tél. 05 53 22 79 63

I) IDENTIFICATION : (en capitales S.V.P.)

NOM Prénom

Nom de jeune fille

Profession

Promotion 19 - 19

Adresse (avec code postal)

Tél. Email :

II) PROCURATION : je donne pouvoir à mon (ma) camarade

M

(inscrire ici le nom d'un mandataire présent à l'A.G. ou laisser en blanc) pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du Dimanche 14 Octobre 2012.

A le 2012

Signature

III) CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Je suis candidat au Conseil d'Administration du 14 Octobre 2012.

A le 2012

Signature

IV) INSCRIPTION AU BANQUET du 14 Octobre 2012

Veuillez inscrire personnes à 28 € = €

V) J'y ajoute ma **COTISATION 2011/2012** + €
(25 € y compris le bulletin) **25,00** €

TOTAL €

que je règle à : Amicale Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran de Bergerac par chèque bancaire. Il ne sera perçu que des règlements par chèque le jour de l'A.G.

Date limite d'inscription au banquet : 1^{er} OCTOBRE 2012 le nombre de places étant limité.

VII) RECOMMANDÉ :

J'aimerais rencontrer notre camarade que j'ai perdu de vue

Veuillez adresser un bulletin d'adhésion à notre camarade

Adresse de ce dernier

Le non-versement de la cotisation pendant 2 années consécutives entraînera la radiation d'office de l'abonnement au bulletin

Merci de vous identifier...



1937 : Dernier rang - Maurot, Devine, Saux, X, Mouret, Biraud, de la Poyade, Nadal, Mipout, X, Mesmoutet, Royère, Boissière (?) , X - Assis : Mazeau, Eyraud, Blanche, Chaigneau, Rey, Sénare
Assis premier rang : Drefus



1938 : Dernier rang - Saux, Biraud, Gendre, Faillerd, Mirabel, Blonde, Belvès, Sarrut, X, X, Lecastanel, Maurot - Assis : X, Porte, X, Billat, Rey, Mazeau, Escarmens, Exupery, Eyraud (?)
Par terre : Lamposede, Malfet, Castang, Chevalier

LXXXIV BULLETIN 2012

MEMBRES D'HONNEUR :

M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. JACQUES CHASTENET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (1893-1978), M. EMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET (1892-1971), M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ELIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953), M. JEAN BARTHE (1901-2001).

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :

MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME MICHELLE AUBERT-FREDET (1891-1970), M. ALBERT CHEVALIER (1874-1970), MARCEL FLOURET (1892-1971), M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. JEAN PERROT, M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

PRÉSIDENT-FONDATEUR :

M. PAUL PETIT (1867-1941).

ANCIENS PRÉSIDENTS :

M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1909-1920), M. ALBERT CLAVEILLE (1920-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1930-1966), M. LE DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU (1966-1984), GEORGES BRASSEM (1984-1989), RENÉ CALVÈS (1989-1999), CHRISTIAN REGNIER (1999-2007), PIERRE ROCHE-BAYARD (2007-2009).

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :

M. LE SOUS-PRÉFET DE BERGERAC,
M. LE DÉPUTÉ DE BERGERAC,
M. LE MAIRE DE BERGERAC,
M. LE CONSEILLER GÉNÉRAL DE BERGERAC I,
M. LE CONSEILLER RÉGIONAL,
M^{me} LA PROVEISEUR DU LYCÉE MAINE DE BIRAN,
M. LE PRINCIPAL DU COLLÈGE HENRI IV.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT : BERTRAND ROUSSEAU.
VICE-PRÉSIDENT : ALAIN BEAUCHE.
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE : LILIANE GAGNARD.
SECRÉTAIRE-ADJOINTE : JEANINE DENIS.
TRÉSORIÈRE : HUGUETTE BOURDIL.
TRÉSORIÈRE ADJOINTE : FRANÇOISE GARRIE.
ADMINISTRATEURS : BERNARD MARTY,
CHARLES TAMARELLE, CHRISTIAN REGNIER,
GEORGES BARBEROLLE, GENEVIÈVE DUVERGER-
BLONDEAU, LAURENT DUBERNAT
ADMINISTRATEURS HONORAIRES :
LUCIEN RIPOCHE.
CONTROLEUR DES COMPTES :
PIERRE ROCHE-BAYARD.

Plaquette du Centenaire 1909 - 2009

*Souscrivez au prix de 10 Euros
auprès de Huguette Bourdil
Place du Pont - 24100 Bergerac*

SOMMAIRE

Page 2 :	Le mot du Président - Le D ^r Bertrand Rousseau
Page 3 :	Assemblée Générale Ordinaire du 16/10/2011
Page 7 :	Compte-rendu financier 2012
Page 8 :	Le banquet du 16 octobre 2011
Page 9 :	Discours du Président Bertrand Rousseau
Page 10 :	Discours du Président du banquet 2011 J.-François Delage
Page 13 :	Les Anciens Elèves écrivent...
Page 22 :	In Memoriam
Page 26 :	Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe
Page 26 :	Maine de Biran en Espagne
Page 28 :	Hommages à Francis Cousin et Gérard Perrier
Page 29 :	Equipes de rugby d'Henri IV
Page 30 :	Activités du Bureau de l'Association
Page 32 :	Résultats du Baccalauréat 2012
Page 33 :	l'Amicale à l'âge de l'informatique

Le mot du Président



Chers camarades, cher(e)s ami(e)s,

Les membres du conseil d'administration de votre association sont fiers de vous présenter ce nouveau bulletin, fruit d'une collaboration constante avec la volonté de rappeler à chaque fois à chacun d'entre vous le temps passé au sein de nos deux établissements mais aussi de se rapprocher du temps présent par les témoignages de ceux et celles que nous avons accompagnés au cours de l'année.

Sa réalisation est un important travail collectif certes qui demande au final une mise en pages et des corrections pour lesquelles nous remercions plus particulièrement Christian Régnier et Alain Beauché.

Diversité des articles, multiples photos de nos classes d'autrefois mais aussi photos plus récentes, un ensemble de témoignages que nous espérons à la hauteur de vos attentes.

Photo de classe... Geneviève Blondeau a retrouvé celle de sa classe de 6^e au collège de jeunes filles et nous a proposé que la Présidence de notre banquet annuel soit assurée par les anciennes élèves de la dite classe : prise de contact, sollicitations pour participer à notre Assemblée Générale, nous sommes heureux de les accueillir et les remercions d'être parmi nous.

A nouveau soyez assurés, cher(e)s camarades, cher(e)s ami(e)s, de notre volonté de demeurer un lien entre les générations.

Bien amicalement à vous tous.

Bertrand Rousseau



De gauche à droite et de haut en bas :

Sylvette Fournier, Michèle Braye, Marie-Claire Muller, Danielle Dumas, Jacqueline Peyrat, Danielle Chevalier, Nicole Blanchet, Geneviève Blondeau
Brigitte Gisquet, Anne-Marie Dupuy, Elisabeth Crabanat, Anne Lagolbe, Geneviève Géant, Nicole Dumarchat, Françoise Masset, Mireille Gouzon, Blanche Florenty, Claudine Gysels
Yéline Vio, Marie-Louise Lagouette, Chantal Lancou, Christiane Kleyné, Sylvette Dubuisson, Monique Schmitt, Madeleine Laurens, Pierrette Tellia, Michèle Merlier, Marie-France Chabert
Françoise Souchet, Paulette Jardel, Marie-Christine Monbouché, Madame Demathieu, Madeleine Laffont, Marie-Thérèse Lavaud, Brigitte Lespinasse.

Du collège de jeunes filles (1921) au lycée Maine de Biran (1965)

En 1921, le Conseil Municipal de Bergerac vote la création du collège de jeunes filles, sur le terrain de l'ancien petit séminaire qui sera détruit de 1961 à 1964. En 1962, l'internat de jeunes filles est ouvert. En 1963, le bâtiment externat est mis en service. Le gymnase achevé en 1964, le collège de jeunes filles devient mixte en 1969 et fut appelé Maine de Biran en 1965. La restructuration du lycée polyvalent mixte a été inscrite au programme prévisionnel des investissements adopté en 1992. Les architectes ont donné au nouvel établissement vétuste et inadapté, une image de dynamisme et de modernité.

L'accès principal se fait par la rue Valette et la voie piétonne débouche sur l'agora véritable carrefour de l'établissement. C'est ainsi que dans 3 bâtiments rénovés et 5 bâtiments neufs, la rentrée en 1994 a pu accueillir 1610 élèves.

Nous vous y attendons le 14 octobre 2012.

A.B.

Assemblée Générale ordinaire du 16 octobre 2011 *Association Anciens Elèves Collège Henri IV et Lycée Maine de Biran*

Le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran ouverte à 10 h 15, en présence de :

- Monsieur le Député et Conseiller Général du Canton de Bergerac, Daniel GARRIGUE,
- Monsieur le Conseiller Général du 2^e canton de Bergerac, Jean CHAGNEAU,
- Monsieur Le Maire de Bergerac, représenté par Monsieur LAMOURANE,
- pour l'Association des Anciens Elèves étaient présents 21 de ses membres et 22 représentés sur les 75 adhérents qu'elle compte.

Pour le Conseil d'Administration étaient présents :

- Le Président, Bertrand ROUSSEAU
- Le Vice-Président, Alain BEAUCHÉ
- La Secrétaire, Liliane GAGNARD
- La Trésorière, Huguette BOURDIL
- Bernard MARTY, Charles TAMARELLE, Christian RÉGNIER, Laurent DUBERNAT, Jacqueline MARCHE, Françoise GARRIE.

Sont excusés :

- Georges BARBEROLLE
- Christian FELIX, démissionnaire et que nous remercions pour toute l'aide qu'il nous a apporté.

Parmi les personnalités, étaient excusés Monsieur le Sous-Préfet de Bergerac ainsi que Madame FERRY-MIANNAY, Présidente de notre A.G. en 2009, absente car en déplacement en Scandinavie et qui dans sa lettre témoigne de l'attachement qu'elle porte à notre Association.

Le Président remercie également de leur présence :

- Madame le Proviseur du Lycée Maine de Biran, Madame RHODES-BAZAT, en rappelant tout l'agrément de pouvoir bénéficier d'un local gracieusement mis à la disposition de notre Association.

- Monsieur le Principal du Collège Henri IV, Monsieur BROQUET, qui nous accueille dans son établissement.

Parmi les membres de l'assemblée, le Président souligne la présence de son doyen d'âge, Gérard PERRIER, 98 ans, toujours fidèle. Un exemple à méditer !

Une minute de silence est demandée en mémoire de ceux et celles qui nous ont quitté au cours de l'année qui vient de s'écouler. Le Président évoque le souvenir de Georges TRIDAT, ancien élève d'Henri IV, membre de nombreuses associations, magistrat au Tribunal de Bergerac, estimé par ceux qui l'avaient approché, toujours discret et fidèle en amitié ; notre Association tient à lui rendre un hommage particulier.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale de 2010, pas d'observation particulière. Adopté à l'UNANIMITÉ.

• Le Président remercie l'ensemble des membres du C.A. qu'il tient à féliciter pour leur présence régulière aux réunions de travail, l'ambiance a toujours été chaleureuse et animée, se terminant par le partage d'un repas au restaurant de l'hôtel Kyriad et, afin de rassurer l'assemblée chacun d'entre nous paye son écot.

Ces réunions en commun ont permis la réalisation de notre bulletin : gros travail s'il en est en raison de la recherche d'articles, d'anecdotes, de photos de classe, de compte-rendus d'activités au sein des deux établissements ; tout cela se réalise sous le contrôle attentif de chacun d'entre nous mais plus particulièrement de Christian RÉGNIER et d'Alain BEAUCHÉ. Un grand merci car cela constitue la mémoire de notre Association. Un TRÉSOR qui mérite les applaudissements de l'Assemblée. Le Président rappelle que tous les bulletins sont reliés afin d'être mieux protégés pour l'avenir.

Le Préfet DELAGE prend la parole pour préciser le rôle des Archives Départementales qui pourraient nous aider à l'archivage ainsi que l'intérêt de la scanérisation des bulletins pour les stocker sur CD/DVD.

• Financement des projets scolaires :

- Pour le Collège Henri IV notre Association a participé, pour un montant de 750 euros, au concours des Olympes de la Parole, permettant ainsi à 8 élèves d'obtenir le prix du jury sur un sujet difficile, "la place des femmes en politique", encadrés par Madame GOUNE, professeur de Technologie et de Monsieur MARTINEZ, professeur de Français, le thème de réflexion était "en 2011 de la cité à l'Europe l'égalité homme/femme est-elle respectée ?".

- Pour le Lycée Maine de Biran participation de notre Association à un "Voyage / Echange" à Lucca, en Toscane, pour des élèves de Première et de Terminale pratiquant l'Italien comme langue vivante. Encadrés par leurs professeurs, ces élèves auront pu apprécier les richesses culturelles et la vie sociale propres à chacun des pays.

Un grand merci à chacun des groupes de nous avoir adressé un compte-rendu de ces deux événements que nous avons pu insérer dans notre bulletin.



• Immeuble Augi ras :

Cet immeuble constituait pour notre Association une source de revenus qui demeure le “principal” moteur de notre action tout au long de l’ann e. Mais cette ann e quelques difficult s sont apparues en raison d’un changement de locataire et d’une augmentation des imp ts fonciers qui repr sentent   l’heure actuelle 4 mois de loyers. Gr ce   Bernard MARTY le changement de locataires s’est effectu  sans souci pour le Pr sident mais pas pour lui, il est demand  aux Elus pr sents de nous aider   trouver une solution pour diminuer sensiblement cette charge.

• C r monie de ravivage de la Flamme de l’Arc de Triomphe   Paris :

Cette c r monie a eu lieu le 4^e lundi du mois de novembre   17h30. L’Association remercie Christian R GNIER qui permet le maintien de cette manifestation traditionnelle ainsi que notre d put  Daniel GARRIGUE qui y assiste r guli rement. Il est demand  aux membres de l’Assembl e d’ tre pr sents   cette c r monie particuli rement  mouvante.

• Notre Tr sori re, Huguette BOURDIL, a publi  son rapport dans le bulletin. Si notre sant  financi re est encore bonne, il convient malgr  tout d’ tre vigilant compte tenu de ce que nous avons  voqu  pr c demment,   savoir l’augmentation tr s importante des imp ts fonciers et le prix de revient du banquet annuel. Tout cela risque de nous emp cher d’agir conform ment   l’objet social de notre Association.

• La cotisation :

Elle est maintenue   25,00 Euros. En effet, nous pensons pr f rable de privil gier l’accueil de nouveaux adh rents   une augmentation de son montant. Il est demand  par ailleurs   nos soci taires de ne pas oublier de r gler leurs cotisations.

La parole est donn e   la salle avant de soumettre ces deux rapports au vote de l’Assembl e.
Le RAPPORT MORAL est vot    l’UNANIMIT .
Le RAPPORT FINANCIER est vot    l’UNANIMIT .

Cette année sont sortants et renouvelables Bernard MARTY, Bertrand ROUSSEAU, Charles TAMARELLE, Liliane GAGNARD qui acceptent de se représenter. Jacqueline MARCHE et Christian FELIX sont démissionnaires. Le Président les remercie d'avoir accompagné l'Association pendant plusieurs années.

Il s'agit donc de procéder à leur remplacement.

Le Président fait appel à candidature conformément à l'article 4 des statuts de l'Association.

Geneviève DUVERGER-BLONDEAU et Jeanine DENIS se portent candidates.

En l'absence d'autres candidatures, il est procédé au vote et elles sont élues à l'UNANIMITÉ.

Le Proviseur du Lycée Maine de Biran et le Principal du Collège Henri IV nous rappellent les très bons résultats obtenus au Baccalauréat et Brevet au sein de leur établissement.

Monsieur BROQUET souligne que 600 élèves ont participé au cross du Collège et invite les membres de l'Association à la remise du diplôme du Brevet ; il remet à Laurent DUBERNAT un lot significatif de vieux diplômes, charge à lui de retrouver les heureux destinataires. Le Principal invite également ceux qui le souhaitent à une visite de son établissement ce qu'accepte le Préfet DELAGE qui n'est pas revenu dans ces lieux depuis des années.

Il est demandé aux personnalités présentes de prendre la parole, ce qu'elles font bien volontiers en soulignant tout l'intérêt que représente une Association comme la nôtre pour sa participation au devoir de mémoire si important dans notre monde actuel.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12 heures et le Président invite les membres de l'Assemblée à un moment de recueillement au Monument Augièras à la mémoire de nos camarades décédés lors de faits de guerre. Des gerbes offertes par Monsieur le Député, Monsieur le Maire de Bergerac et l'Association sont déposées par les élèves.



Compte-Rendu Financier de l'A.G. du 14 octobre 2012
Compte d'exploitation du 01/08/2011 au 31/07/2012

RECETTES		DÉPENSES		SOLDE
<u>LEGS AUGIERAS</u>				
Loyer (550 x 12)	6600 €	Remboursement emprunt	1848 €	
		Assurance	522 €	
		Impôts	1327 €	
		Entretien caveau, fleurs et Souvenir français	490 €	
TOTAL	6600 €		4187 €	+ 2413 €
<u>GESTION COURANTE</u>				
Cotisations (79)	1950 €	Impression et expédition bulletins	2040 €	
Participation repas	2006 €	Repas A.G. et accessoires	2501 €	
Divers	40 €	Assurance RC	372 €	
Intérêts compte	252 €	Subventions Henri IV et Maine de Biran	1200 €	
		Secrétariat	32 €	
		Divers	30 €	
		Travaux	742 €	
TOTAL	4248 €		6917 €	- 2669 €
Résultat net d'exploitation -256 €				
ACTIF		PASSIF		
Immeuble	100 000 €	Solde emprunt	15 652 €	
B.P. compte à terme	7000 €			
B.P. compte courant	6518 €			
Caisse Epargne	300 €			
Espèces	55 €			
		<u>ACTIF NET au 31/07/2012</u>	98 221 €	
	113 873 €			113 873 €

— *Le banquet du 16 octobre 2011* —

C'est l'été indien au Moulin de Malfourat. Les vendanges sont terminées... le temps et la vue panoramique sur Bergerac sont superbes. A 12 heures 30, les anciens arrivent... chaque année moins nombreux et vont être rejoints par les participants à l'Assemblée Générale. Mais on vient encore pour l'évènement de Paris, Cannes, Toulouse... Notre doyen, Gérard Perrier, est bien présent. Jeanine Denis et Geneviève Dunoyer-Blondeau fêtent leur élection au Conseil d'Administration. Le Député Daniel Garrigue nous honore de sa présence comme Madame Rhodes-Bazat, Proviseur du Lycée Maine de Biran, le Principal du Collège Henri IV Henri Broquet et son épouse.

Après le mot d'accueil du Président Bertrand Rousseau, la parole est à notre Président d'un jour, Jean-François Delage, Préfet des Pyrénées Orientales depuis 3 ans. Le texte de ses propos est à lire dans le bulletin. Merci encore de la délicatesse de la forme et de l'intelligibilité des propos. Le retour est élogieux.

Deux élèves du Collège (classe de 5^{ème}), en habits d'époque, lisent des lettres authentiques écrites par des Poilus à leurs familles pendant la Grande Guerre. Instants d'émotion pour Lou Carlier et Charles Broquet pleins de maîtrise et de sincérité.

Le repas se déroule dans une ambiance chaleureuse. Nous remercions encore nos amis viticulteurs de leur agréable contribution, en nous fournissant les vins, excellent moyen promotionnel. La fantaisie des trois desserts va être accompagnée par Laurine et Joséphine de la classe de 1^{ère} S à la clarinette et au violon sous l'œil attentif de Rémy Massé, leur professeur de musique. Musique et dessert pleins de sensibilité. Marie Rougié vient partager la coupe de l'amitié... et de l'Association. A l'issue du repas, beaucoup prolongent leur présence autour du Livre d'Or et de la collection reliée de tous les bulletins de l'Association.

Merci pour votre présence... c'est un réconfort pour préparer 2012...

Alain Beauché



Repas de l'Association le 3 avril 1959... Peu de Dames !

Discours du Président Bertrand Rousseau le 16 octobre 2011

Monsieur Jean-François Delage,

C'est un honneur pour notre Association de vous accueillir aujourd'hui et nous vous remercions d'avoir bien voulu accepter de présider notre Assemblée Générale et son banquet traditionnel. Je voudrais rappeler en quelques mots votre parcours en tant qu'élève au Collège Henri IV et votre carrière professionnelle.

Natif de Bergerac, vous êtes élève à Henri IV de la sixième à la terminale et une fois le baccalauréat passé, vos études supérieures s'orientent vers la Faculté de Droit : Institut des Etudes Politiques, Maîtrise de Droit Public, Diplôme d'Etudes Supérieures d'Administration Publique, Institut des Hautes Etudes de Sécurité et, surtout, ne pas oublier que vous êtes un ancien élève de l'ENA promotion Michel de Montaigne.

Votre carrière professionnelle débute en 1979 au sein de l'administration du Ministère de l'Intérieur, administrateur civil puis Sous-Préfet de 2^e classe, ce qui vous conduit à devenir Chef de Cabinet du Préfet du Haut-Rhin puis du Préfet de la région Lorraine et Sous-Préfet de Saint-Jean de Maurienne.

Plus tard, en 1994 vous êtes nommé chef de division administrative des Iles du Vent ce qui va vous permettre d'être Chef de Cabinet du Ministre de l'Outre-Mer, fonction que vous occupez à nouveau en 2002 ; entre temps vous êtes secrétaire général de la préfecture de la Guadeloupe. En 2005 Préfet du Cantal, en 2007 Préfet des Hautes-Pyrénées et, en 2009, Préfet des Pyrénées-Orientales. Après Tahiti et ses lagons ce sont les pays de montagne qui vous ont accueilli. Bref votre brillante carrière de haut fonctionnaire surtout comme Préfet c'est-à-dire comme détenteur de l'autorité du gouvernement ou plutôt de l'Etat n'est pas toujours facile à exercer ; lourde charge mais sûrement passionnante car cela nécessite d'adapter à la réalité du terrain des consignes et des ordres qui, venant d'en haut sont souvent complexes et mal compris.

Par ailleurs, vous êtes Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite. Enfin, pour conclure, je voudrais, chers amis, rappeler que le Préfet Delage n'est adhérent que de deux associations : l'Association des Anciens Elèves de l'ENA et l'Association des Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran. Nous sommes fiers et heureux que vous mettiez sur le même pied d'égalité ces deux entités qui, il est vrai, sont à la source de votre brillante carrière.

Merci Monsieur Delage de vous compter parmi nos membres et, encore une fois, d'avoir accepté de présider notre banquet.

B.R.



Table officielle

Discours du Président du banquet 2011
Jean-François Delage Préfet des Pyrénées Orientales



J'ai accepté l'honneur de présider cette Assemblée Générale pour trois raisons essentielles :

- parce que je suis profondément attaché à mes racines, à la ville qui m'a vu naître, au lycée et aux maîtres qui m'ont formé.

- parce que je crois profondément aux valeurs de la République et notamment à ce qu'il est convenu d'appeler l'ascenseur social. Il n'y a pas de fatalité, il n'y a que des volontés défailtantes.

- la troisième raison, c'est que je voudrais démystifier ou dépoussiérer l'image du métier que j'exerce.

Comme l'a fort justement déclaré Daniel Canepa, actuel Préfet de Paris et Région Ile de France : la place du Préfet est anodine dans ce qu'elle a de public, elle est essentielle dans ce qu'elle a de discrète.

On ne choisit pas ce métier pour l'apparat ou les pseudos avantages qu'il procure, car ces facilités ne sont là que pour être certain de la totale disponibilité du Préfet.

Au-delà de ces trois raisons, comme au rugby, il existe dans le métier des fondamentaux :

1) l'argument de la seule autorité n'a plus court. On est légitime et les décisions qu'on prend sont acceptées, seulement si nous arrivons à convaincre nos interlocuteurs.

2) on ne fait ce métier que si on est naturellement doté d'une certaine empathie. Il faut aimer le contact humain, il ne faut jamais mépriser ses interlocuteurs. Lorsqu'on se tourne vers le Préfet, c'est qu'il y a un problème, une difficulté technique ou sociale.

Je vais essayer maintenant de vous brosser rapidement les missions que j'exerce.

La première question à se poser c'est à quoi sert l'Etat ?

Très simplement, l'Etat sert à mieux vivre ensemble. Le premier rôle du Préfet c'est de faire respecter les règles et les principes de la société française.

1) - En premier lieu, le préfet est le garant des droits fondamentaux des citoyens :

La première condition de l'exercice des libertés publiques, c'est la sécurité. Il n'y a pas de liberté sans sécurité.

1) La lutte contre la violence et la délinquance sont le quotidien du Préfet. On ne peut pas admettre que vous vous fassiez agresser lorsque vous sortez de chez vous ou que votre domicile, votre propriété soient régulièrement cambriolés. C'est pourquoi le Préfet a autorité sur tous les services de police et sur la gendarmerie.

2) De même la protection contre les risques est une responsabilité du Préfet.

C'est ce que l'on appelle la sécurité civile. Pensez au secours en montagne, à la lutte contre les incendies.



Banquet 2011

Financé par les communes et le Conseil Général, le SDIS est sous l'autorité opérationnelle du Préfet. Lorsqu'une catastrophe se produit (explosion d'usine, avalanche, tempête) c'est le Préfet qui prend la main et met en place ou organise les secours.

La sécurité, c'est aussi la sécurité sanitaire et alimentaire. Le Préfet doit assumer cette mission. En cas d'épidémie par exemple ou d'intoxication alimentaire.

Les libertés publiques ne se limitent pas à la sécurité. Le Préfet est également le garant d'autres grandes libertés.

- 1) la liberté de manifester. Déclaration des organisateurs et organisation du défilé avec l'Etat.
- 2) la liberté d'expression : un Maire ne peut pas interdire un spectacle parce que les organisateurs sont des adversaires politiques. Dans ce cas le Préfet intervient.
- 3) la liberté de se déplacer : pensez aux épisodes de neige, le Préfet doit utiliser les moyens nécessaires pour rétablir la fluidité de la circulation.
- 4) la liberté politique : avec les Maires, le Préfet met en place l'organisation technique des élections et bureaux de vote.

Dans tous ces domaines, le Préfet doit agir. Il dispose pour ce faire de moyens techniques et juridiques.

II) - Le Préfet est garant de la cohésion de la société :

C'est un domaine où le rôle du Préfet est moins formaté juridiquement mais où il doit faire preuve d'imagination et de conviction.

Je prendrai un exemple qui est le domaine de l'économie et de l'emploi.

Bien sûr, ce n'est pas le Préfet qui crée des emplois, ce sont les entreprises, il faut donc les aider.

Comment un Préfet peut-il aider des entreprises ?

Il fait alors de "l'ingénierie administrative". C'est par excellence l'exemple d'intervention où il faut convaincre plus qu'exiger.

Si vous vous posez la question : que puis-je faire pour aider une entreprise en difficulté ?

Eh bien vous allez trouver dans une grande boîte à outils des moyens pour lui apporter de l'aide.

- Par exemple, discuter avec son banquier pour que l'entreprise obtienne un crédit qu'elle n'aurait pas eu. C'est la médiation du crédit. Dans les Pyrénées-Orientales, 129 ENF ont bénéficié de la médiation du crédit pour 11 M€.

- discuter avec le TPG (DDFIP) pour qu'il accorde des délais de paiement en matière fiscale ou sociale, cotisation en retard.

- accorder des heures de chômage partiel pour éviter les licenciements.
- faire acheter par une collectivité l'immobilier pour que l'entreprise reçoive un capital et rachète son bien sous forme de loyer, réduits grâce à une subvention de l'Etat à la collectivité acheteuse.
- Inciter les collectivités locales, sans commettre d'illégalité, à passer des commandes pour soutenir l'activité. Par exemple, depuis début 2011, 5 M€ de subventions aux communes ont permis de faire démarrer 17 M€ de travaux.
- mieux faire connaître les avantages, c'est-à-dire les abaissements de coûts dont peut bénéficier un employeur, s'il embauche un jeune en apprentissage, un adulte en contrat de professionnalisation.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle vous montre qu'il existe de nombreux moyens pour agir. C'est souvent un problème d'imagination et de coordination car ces instruments sont entre les mains de différents services.

C'est cette nécessaire coordination qui justifie l'autorité du Préfet sur les services de l'Etat dans le département au-delà des bureaux de la préfecture.

Pour conclure et illustrer la place et le rôle du Préfet dans l'Etat, je vous propose un paradoxe : "Le Préfet est légitime parce qu'il est fragile".

Explication :

- seul fonctionnaire de l'Etat dans un département explicitement cité par l'article 72 de la constitution.
- seul fonctionnaire de l'Etat dans le département nommé par décret du Président de la République en conseil des ministres.

C'est son mode de nomination qui lui accorde une légitimité supérieure aux autres fonctionnaires.

En contrepartie :

- pas de droit de grève
- pas de droits syndicaux
- une obligation de neutralité et de réserve supérieures aux autres fonctionnaires.

Enfin, il est révoqué sans préavis ni justification (fragilité).

En ce sens, il est moins protégé que tous les autres fonctionnaires et que tous les salariés du secteur privé. C'est pourquoi il est doté de pouvoirs supérieurs aux autres agents de l'Etat.

Jean-François Delage a été nommé Préfet d'Indre et Loire (Tours) en début d'année 2012.



Une table paritaire

Les Anciens Elèves écrivent...

Qui se souvient de Louis Bernicot et de son cotre l'Anahita (la déesse des eaux)
par Georges Barberolle



Sur le Port de Bergerac se trouve le quai Bernicot. Une plaque fixée sur le mur de la résidence Les Terrasses (voir photo) relate qui fut Louis Bernicot et l'exploit qu'il a accompli. Il est né le 13 décembre 1883 à Saint-Antoine de Landeda près de l'Aber Wrac'h (Finistère Nord). Il a navigué sur de grands voiliers qui faisaient la route du Cap Horn pour ramener en France du nickel de Nouvelle Calédonie. Entré comme lieutenant aux Chargeurs Réunis, il a reçu son brevet de capitaine au long cours en 1909. Il est ensuite passé à la Compagnie Générale Transatlantique pour laquelle il a navigué jusqu'en 1921. Après 1922, il séjourne 11 ans aux Etats Unis et organise les services de la Transat, puis il est affecté en Guadeloupe. Il n'y est resté qu'un an et fait valoir ses droits à la retraite à cinquante-cinq ans. Il s'est retiré sur ses terres en Dordogne au Bignac à Saint-Nexans. Il y a acquis un domaine d'une quarantaine d'hectares au milieu des années 20.

Mais comment un navigateur peut-il rester sans trop d'occupations à la campagne, une telle vie lui était impossible. Vers la fin de 1935, il décide de faire construire un petit yacht et de reprendre la mer pour faire un tour du monde en solitaire. Ce bateau dont il a établi croquis et cahier des charges, il l'appelle l'Anahita. Ce cotre est construit par le chantier Moguérou de Carantec (aujourd'hui chantier Jézéquel) suivant les plans d'un architecte bordelais Bertrand Talma.

L'Anahita est un cotre de dix tonneaux, 12,5 mètres de longueur, une largeur extrême de 3,5 mètres et un tirant d'eau de 1,7 mètres. Il possède un mât unique du type Marconi avec un gui à rouleaux et un petit rouf vitré s'élevant à trois pieds au-dessus du pont. Il est doté d'un petit moteur.

Un des plus grands exploits maritimes du vingtième siècle : le 22 août 1936, Louis Bernicot appareille de Carantec, fait escale à Madère, Mar del Plata et passe le détroit de Magellan. Il franchit le détroit de Torrès, s'arrête à l'Ile Maurice, à la Réunion, puis

à Durban et à Cap Town (voir plan). Il fait escale ensuite aux Açores et arrive au Verdon le 30 mai 1938 après avoir couvert 32 000 miles en 21 mois.

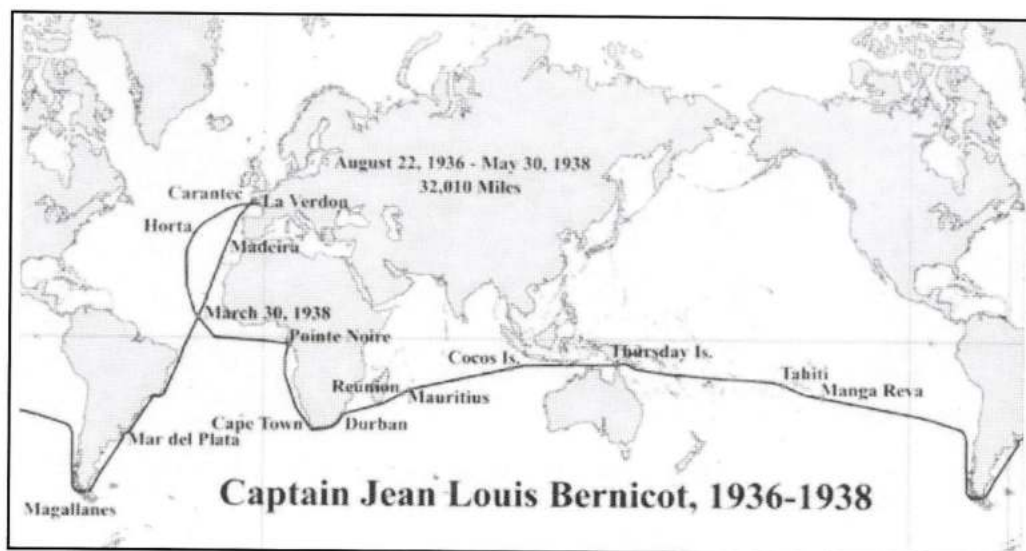
Précédé par Alain Gerbault, il était le deuxième français et le quatrième marin solitaire à avoir accompli un tel voyage.

Au lendemain de son retour triomphal, Louis Bernicot a voulu associer Bergerac à son succès. Il a remonté la rivière Dordogne et le 27 novembre 1938 il a amarré son cotre devant le quai où se trouve la plaque commémorative. Ensuite l'Anahita est resté près de cinq ans à l'abandon. Louis Bernicot a pourtant remis son cotre à la mer et réalisé plusieurs périples à partir de 1945 (la Trinité, Casablanca, Dakar, Pointe Noire, les Açores...). Retour en Gironde en 1946, puis de nouveau il repart pour le Maroc en 1951. La dernière grande navigation de l'Anahita date du printemps 1952, une nouvelle fois entre la France et Casablanca. Le cotre mouille ensuite à Saint-Martin de Ré. Louis Bernicot a des problèmes de santé. Un jour d'automne il rentre au Bignac sans prévenir. Le Docteur Rousseau diagnostique un cancer du tube digestif déjà trop avancé. Il décède au Bignac le 29 novembre 1952 à 69 ans. Il repose au cimetière de Saint-Nexans.

Après sa mort, le bateau navigua en Méditerranée puis fut revendu à un Suédois qui le remania pour des activités de charter. Dans un état médiocre, le bateau fut de nouveau vendu en 1980, puis ensuite racheté en 1982 par Jacques Chauveau et son association Amerami grâce à une subvention de la ville de Saint-Malo. Il en fit don au Musée de la Marine. Le bateau transporté à l'arsenal de Brest fut pillé (voiles et moteur dérobés). En 1988, les superstructures et le rouf d'origine furent repris au chantier de Raymond Labbé... La restauration s'arrêta là. Le bateau entreposé de longues années dans un hangar à Dives fut transféré en 2000 à Honfleur au chantier de l'Estuaire spécialisé dans la restauration... Couvert d'une bâche le bateau ne naviguera plus jamais. Rien ne subsiste de la création de Louis Bernicot. Seul subsiste le souvenir de ce grand navigateur qui réalisa un des plus grands exploits maritimes du vingtième siècle.

Bibliographie : le premier livre "La croisière d'Anahita" publié à Paris (Galimard 1939, réédité en 1959).

Le deuxième livre réalisé par Eric Vibart en 2002, publié par Voiles Galimard. Ce livre comporte le texte d'un entretien réalisé plus de deux semaines après le retour de Louis Bernicot en France, fut publié dans le Journal de Bergerac du 18 juin 1938, au moment où l'Anahita venait juste de remonter la Gironde.



Les Anciens Elèves écrivent...

Hubert Brunet de Courssou est un ancien élève du Lycée Henri IV (année 1961). Secrétaire de l'Association Historique de Ribagnac pour la Sauvegarde du Château de Bridoire, il en est depuis le début un des plus actifs membres.

Quand Bridoire vivait...

Ces souvenirs de jeunesse, parus dans le N° 36 du Bulletin de l'Association de Sauvegarde du Château de Bridoire, je les avais dédiés à Madame Elisabeth Dauchez, née Lecher, décédée le 19 février 2010, dans sa 92^e année. Ces lignes, écrites voici deux ans, prennent une nouvelle résonance aujourd'hui : rendez-vous à la fin de l'article !

Bridoire... que de souvenirs !

Si je ne devais en garder qu'un, ce serait cette vague de douce chaleur qui nous enveloppait lorsque nous entrions, en plein hiver, dans cette pièce "à vivre" au plafond peint en rouge et bleu, où flottait une légère odeur de lait chaud et de gâteau "fait maison".

Ma sœur et mon frère cadets étaient contemporains des enfants Dauchez, mais je les accompagnais volontiers dans ces visites qui étaient, de toutes façons, familiales.

Mes parents nous citaient souvent en exemple la débrouillardise, et en même temps la bonne éducation des enfants Dauchez, tout particulièrement de l'aînée qui, du haut de sa douzaine d'années à peine, nous recevait gentiment en attendant l'arrivée de ses parents : la maman finissait de rentrer le tracteur ou alors revenait de faire les courses avec sa jeep et le papa s'occupait sans doute des vaches... Ah oui, il était déjà bien loin le temps des crinolines et des calèches dans la cour !

Madame Dauchez était une solide suisse. Engagée dans l'armée française, sa conduite pendant la guerre a été exemplaire : le dévouement, le courage et la force de caractère du lieutenant Elisabeth Lecher à un poste de commandement lui ont valu la Croix de Guerre 39-45.

Cependant, immédiatement sa gentillesse et sa générosité sautaient aux yeux. On imagine facilement que, lorsqu'elle visitait les camps de prisonniers pendant la guerre en conduisant son gazogène, les geignards se mettaient à aider les plus malheureux, très peu de temps après son arrivée !

Pas de gaspillage ni de perte de temps : quelques heures avant la venue au monde de l'un de ses enfants, elle était bien entendu sur son tracteur. Sentant que "ça venait" elle est rentrée tranquillement à Bridoire, a pris sa voiture (sans doute la Jeep...) et s'en est allée accoucher à Bergerac ! Où est le problème ?

Monsieur Dauchez, lui, était tout en discrétion mais il partageait efficacement avec son épouse la lourde tâche de la conduite d'une propriété et de l'éducation de leurs cinq enfants.

Les Dauchez étaient pragmatiques : ils avaient un important élevage de vaches, donc des soucis de clôtures, alors ils avaient inventé un instrument d'évaluation très particulier : avaient-ils un achat domestique à faire ? D'abord, était-ce vraiment nécessaire ? Ensuite, combien cela représentait-il de kilomètres de fils de fer barbelés ? Tout le monde riait à l'énoncé de cet unité de compte originale et on prenait une part de gâteau !

Nous, les jeunes, nous échappions dès que possible du goûter pour aller nous promener dans la tour et si possible jeter un œil prudent sur les oubliettes au fond de la cave, ce qui bien sûr nous était interdit. Nous savions aussi que, quelque part dans l'aile opposée, vivait le grand-père, mais je n'ai pas le souvenir de l'avoir vu à cette époque.

Et surtout, il y avait quelque part... le Fantôme !!!

Les Dauchez l'ont entendu plusieurs fois jouer du piano et de toutes façons un château tel que Bridoire ne saurait exister sans un fantôme ! Nous, les Brunet, avions le sentiment que ce fantôme n'aimait pas beaucoup les visiteurs, leur faisait donc quelques frayeurs, mais finalement était relativement bienveillant. Jugez-en :

- Mon frère aîné, qui faisait un tour à vélo avec ses cousins, a été renversé au niveau du pont sur la Gardonnette par un camion qui lui a roulé sur la jambe... et il s'en est tiré avec un gros bleu au mollet !! Le fantôme, c'est évident, a eu un sursaut de conscience au dernier moment.

- Mon frère cadet a assisté à la chute d'une grosse armoire sur sa sœur et une des filles Dauchez. Les parents, immédiatement alertés, ont soulevé l'armoire, verts de peur et ont retrouvé leurs enfants indemnes entre deux étagères ! Alors, QUI avait guidé une armée de vrillettes pour saboter le pied de l'armoire, sachant pourtant que les enfants aimaient cet endroit ? Mais QUI, au dernier instant, les a poussés entre deux étagères ? QUI ?? Je ne vous le fais pas dire !

Puis le temps a passé, les enfants ont grandi...

Je suis parti faire mes études d'ingénieur à Bordeaux, dans les années soixante et je revenais de temps en temps chez mes parents. Ils recevaient quelquefois un monsieur un peu solitaire, dont l'originalité m'intriguait un peu : il roulait dans une Hillman, sur laquelle il avait fait installer une petite lampe bleue à sa gauche. Il disait que, la nuit, il était ainsi dans une ambiance lumineuse qui maintenait sa pupille mi-ouverte, de sorte que, quand il croisait un véhicule, il était beaucoup moins ébloui ! Il avait sans doute raison, toujours est-il que je n'ai jamais vu cet ingénieux dispositif ailleurs que sur sa Hillman... Ce Monsieur Lecher était originaire de Suisse alémanique, avait surtout vécu aux Etats-Unis où il avait inventé un procédé industriel qui lui avait apporté une certaine aisance financière. Il parlait assez approximativement le français et s'était lié d'amitié avec mon père qui, lui, ne parlait pas anglais. Alors, je faisais l'interprète quand j'en avais l'occasion... Un jour, j'accompagne mon père qui allait rendre visite, dans sa 2 CV, à ce Monsieur Lecher et nous nous retrouvons à Bridoire ! Ça alors ! C'était donc lui le grand-père !

J'ai alors réalisé que, si les enfants avaient grandi, j'avais moi aussi vieilli, vraisemblablement... Que s'était-il donc passé pendant ces quelques années ?

La famille Dauchez, après avoir "mené" la propriété pendant près de vingt ans, avait dû quitter



Bridoire, au milieu des années soixante : Madame Dauchez avait passé à l'âge de 50 ans une licence d'allemand (qu'elle parlait couramment puisque c'était sa langue de naissance, mais en France il faut un diplôme pour enseigner, bien sûr...). Monsieur Dauchez, ingénieur chimiste de formation, s'était lui aussi recyclé comme professeur de Physique-Chimie et tous deux s'étaient retrouvés comme profs au Cluzeau. Et le grand-père était redescendu de la tour de son château...

Je dois dire que, à cette époque, j'ai pris volontiers le volant de la 2 CV jusqu'à Bridoire : mon père le colonel et son ami Monsieur Lecher se lançaient dans de grandes discussions autour d'un verre de whisky et je faisais l'interprète d'autant plus volontiers que, dans leurs tentatives de refaire le monde, il était nécessaire de passer en revue plusieurs variétés de whiskies, qui étaient tous excellents, croyez-moi !

Oui, j'ai eu la chance de voir vivre Bridoire, certes avec deux rythmes bien différents, mais c'étaient de vraies respirations et, à cette époque, l'inscription ornant la niche au-dessus de la porte avait encore un sens : "Je garde Bridoire". Où est-elle maintenant cette statue de la Vierge ? Et les cheminées, les meubles, les parquets, les boiseries ? Et ces senteurs de gâteaux, ces effluves de vieux whiskies, ces rires d'enfants et de grands-pères ?

Un vent mauvais souffle depuis plus de trente ans sur Bridoire, alimenté par l'insondable bêtise humaine, l'apathie de nos responsables et l'insouciance omniprésente. Mais Bridoire est toujours là et les irréductibles que nous sommes continueront à se battre jusqu'à ce que le vent tourne ! Et toi, le Fantôme, qu'attends-tu pour nous aider ? Montre que tu es bienveillant, aide nous à bouter hors les murs ces vils faiseurs de grafitti, inspire nos doctes édiles afin que ce magnifique site nous soit rendu et que nous tous, gentes dames et damoiseaux aussi bien que croquants, puissions de nouveau nous esbaudir et festoyer en ce lieu magnifique ! Bridoire doit revivre...

... BRIDOIRE VIVRA !!!

Eh bien, deux ans plus tard, Bridoire revit ! Et j'aime autant vous dire que l'auteur de ces lignes revit lui aussi...

C'est la famille Guyot qui a racheté le château à l'Etat. Ils ont signé l'acte de propriété le 13 septembre 2011 et ils ouvriront le château au public... le 1^{er} juillet 2012 !!!

Si vous voulez des détails, allez donc voir le blog de l'Association : <http://chateaubridoire.blogspot.com/>

Le Fantôme est-il pour quelque chose dans cette résurrection ? Qui sait... ?



Les Anciens Elèves écrivent...



Jean-Philippe Brial Fontelive, profondément attaché à sa ville natale de Bergerac est un ancien élève d'Henri IV. Le 9 décembre 2011 il présentait son dernier ouvrage "La véritable histoire de Cyrano de Bergerac" au Centre Culturel. Ouvrage faisant suite à "Bergerac de plume en plume" et "Histoire mémorable (Chroniques de la vie Bergeracoise)" écrit et illustré avec un fidèle compagnon de route Jean-Louis Leclair. Notre vénérable Association faisait présider sa réunion annuelle de 2008 par celui-ci, au nom de Cyrano de Bergerac.

Jean-Philippe Brial fut la véritable cheville ouvrière du bulletin du Centenaire (1909 - 2009), rédacteur, chef-concepteur et mise en pages... il en est encore une fois remercié. Tout ancien élève du Collège et Lycée se doit de posséder son dernier ouvrage, ce qui permettra de savoir "de quoi on parle". encore merci Jean-Philippe pour tes ouvrages et ce que tu as apporté à l'Association.

A. Beauché



Jean-Philippe Brial-Fontelive et Jean-Louis Leclair

Communiqué de presse

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur Cyrano de Bergerac sans jamais oser le demander

Après « Bergerac, de plume en plume » et « Histoires mémorables, chronique de la vie bergeracoise », parus aux Éditions Couleurs Périgord, c'est au tour des Éditions du Grand Salvette de publier aujourd'hui le troisième ouvrage de Jean-Philippe Brial Fontelive, « La véritable histoire de Cyrano de Bergerac ».

Ce livre se propose de répondre aux interrogations des uns tout en revenant sur les contre vérités sur lesquelles s'appuient les autres.

Le premier chapitre est naturellement consacré à Savinien, le *vrai* Cyrano, personnage complexe aux multiples facettes, libertin érudit, écrivain farouchement attaché à sa liberté, soldat, bretteur, scientifique et poète du XVII^{ème} siècle, qui inspira Edmond Rostand d'un souffle peu commun.

L'histoire nous apprend ensuite qu'un simple pion au collège, affublé d'un appendice nasal particulièrement disgracieux, rencontré au cours de sa scolarité et un jeune amoureux bafouillant son amour à une précieuse, ont servi de modèles aux personnages principaux de sa pièce. Pour le reste, il a suffi à Edmond Rostand de reprendre, assez fidèlement, les faits et gestes de Savinien ainsi que les traits les plus marquants de son caractère... Le talent de l'auteur a fait le reste.

De même, Jean-Philippe Brial revient sur les faits historiques –la naissance parisienne de Cyrano et sa mort à Sannois- qui s'opposent aux nombreuses légendes faisant de Cyrano un enfant du Périgord, et plus précisément de la commune de Lembras, le profond attachement au pays de leurs auteurs prenant le plus souvent le pas sur la réalité, même si des études très poussées comme celle du Bergeracois Humbert Augéard, ont encore des échos favorables aujourd'hui.

Pour terminer, l'auteur, profondément attaché à sa ville natale, adresse un clin d'œil complice à Bergerac et à ses habitants qui n'hésitent pas à s'affubler d'un grand nez en toute circonstance, pour rejouer le rôle principal d'un scénario aux multiples épisodes, conduisant à l'enviable appellation attribuée à Bergerac de *Cité de Cyrano*.

Qu'il s'agisse des Bergeracois ou des très nombreux touristes qui nous visitent, plus personne ne pourra désormais ignorer *la véritable histoire de Cyrano de Bergerac*.

La véritable histoire de Cyrano de Bergerac, 144 pages

Éditions du Grand Salvette

Librairies, maisons de la presse et GMS, 18 euros

Les Anciens Elèves écrivent...



Des nouvelles du Général Gabriel Malleterre par Laurent Dubernat

Il n'est pas étonnant de voir accolé à l'église Saint-Louis des Invalides une plaque en l'honneur du Général Malleterre au vu de sa carrière remarquable et du rôle qu'il tint, tant au niveau militaire que civil. Il est donc né à Bergerac, le 30 avril 1858 Grand'Rue, mais ses parents habitaient Lesparre, en Gironde, ce qui explique que malgré mes recherches auprès de pas mal de sociétés historiques ou d'anciens combattants, il n'y ait eu rien sur son enfance à Bergerac. A 20 ans, il entre à Saint-Cyr et obtient la deuxième place de sa promotion, la promotion des zoulous. Il est alors sous-lieutenant.

Sa carrière militaire : il est envoyé faire la guerre en Afrique du Nord au sein du deuxième régiment de tirailleurs algériens, de 1880 à 1885. Progressivement, il monte les échelons de l'armée en devenant capitaine en 1891, puis en 1900 il est nommé chef de bataillon. Par la suite, il enseigne à l'école supérieure de guerre la géologie et la géographie de 1889 à 1903. C'est là qu'il est amené à travailler, de façon rapprochée avec le Colonel Niox, dont il épousera la fille aînée, Charlotte. Il continue sa progression militaire en devenant en 1907 lieutenant-colonel puis colonel le 24 septembre 1911. C'est à cette occasion qu'il prend le commandement du 46^e régiment d'infanterie. Naturellement il participe à la première guerre mondiale où son régiment rejoint la 3^e armée du général Ruffey sur la Meuse. Il est des batailles de Longwy, de Fossé et de Brabant le Roi. Il devient général de brigade sur le front, le 6 septembre 1914. A Vassincourt, il est grièvement blessé par un obus au bras et à la jambe droite. Il ne pourra pas conserver sa jambe, contrairement à son bras mutilé. Il recevra alors les étoiles de général et la croix d'officier de la Légion d'Honneur.

Sa carrière civile au sein du musée de l'armée : le 21 janvier 1915, il va collaborer avec son beau-père, le général Niox, alors directeur du musée de l'armée. Quand le général Niox prend sa retraite, c'est tout naturellement qu'il le remplace le 1^{er} décembre 1919. Il va poursuivre le travail de son beau-père en essayant de structurer le musée. En 1920, il devient commandeur de la Légion d'Honneur. Il est admis aussi au comité des Lettres.

Son œuvre pour les mutilés de guerre : aidé de sa femme, Charlotte Malleterre et d'une infirmière Madame Lenhardt, il créa en 1916 le bleuets pour venir en aide aux mutilés de la première guerre mondiale. Celui-ci était vendu et l'est toujours chaque 11 novembre, afin de permettre aux mutilés de disposer d'un apport financier de substitution. C'étaient les blessés de la première guerre mondiale qui confectionnaient ces bleuets, qui leur permettaient de se réinsérer professionnellement petit à petit. Le général Malleterre, lui-même gravement mutilé puisque amputé d'une de ses jambes, avait l'ambition de faire en sorte que cette œuvre des bleuets perdure en créant l'Association Générale des Mutilés de Guerre : l'AGMG. Il y mettra toutes ses forces

jusqu'au dernier souffle. Il va suivre le dossier des blessés de guerre en s'impliquant dans l'office national des mutilés et réformés, créé en mars 1916. Des centres de rééducation professionnelle seront développés afin d'aider ceux qui en ont besoin, même au niveau moral et matériel. Gabriel Malleterre va véritablement impulser une politique d'aide aux invalides en mettant en place des structures adéquates et des mesures comme le maintien d'un salaire décent pour eux.

D'où vient le bleuet ? "Le bleuet est une fleur qui pousse dans les champs de céréales. Dans le langage des fleurs, le bleuet est un messenger de tous les sentiments délicats, tendres ou naïfs. Il traduit la pureté des sentiments et une certaine timidité. Le bleuet était le surnom donné aux premiers poilus, porteurs de pantalon "rouge garance" de sinistre réputation, aux jeunes recrues de la classe 1915, qui eux n'avaient pas connus ces pantalons rouges garance, mais seulement l'uniforme bleu horizon. Le bleuet est devenu un symbole commémoratif de la première guerre mondiale vendu au départ sous forme de broches, porté à la boutonnière." (sources internet).

Le général Malleterre meurt le 26 novembre 1923. La cérémonie officielle a eu lieu en l'église Saint-Louis des Invalides. Il est enterré dans la crypte de l'hôtel des Invalides.

Laurent Dubernat



In Memoriam

Un sage nous a quitté... Jean Laroumanie



Ancien élève d'Henri IV dans les années 44 Jean Laroumanie était le successeur d'une lignée de cordiers dont l'activité s'étendait sur tout l'Hexagone. Cette entreprise a été créée vers 1880. Les matières utilisées pour la fabrication des cordages étaient le lin, le chanvre, le sisal et plus tard les fibres synthétiques.

C'était une époque où Bergerac était une ville d'une grande activité économique, avec un grand bassin d'emploi et bien sûr de la richesse. Il y avait à Bergerac, bien évidemment la Corderie du Sud-Ouest,

mais aussi les Etablissements Linarès, Fonderie et Pressoirs Hydrauliques, Ets Gorin, Conserveries Regnaud, Vinaigrierie Marquet, Fonderies Pasquet, la SEDPA fabrique de parachutes, Ets Perdoux engrais, l'Appareillage Médical Gauthier, l'Union Industrielle, la Fabrique de Cuirs et Sacoches Rodriguez, la Distillerie Reigner, les Tanneries Beigner, les Ets Delpérier (les chais étaient en bas du Collège Henri IV), les Chaussures Pic, les Conserveries Dain, l'Entrepôt des Tabacs, l'Institut des Tabacs, les Bois et Parquets Rousseau.

C'était il y a 50 ans. Presque 3000 emplois ajoutés aux 2000 emplois de la Poudrerie faisaient vivre très correctement Bergerac. Ils ont pratiquement tous disparu. La Corderie du Sud-Ouest Laroumanie a été expropriée pour céder la place à l'accès du nouveau pont Pimont. De très beaux cèdres du Liban bordent cette voie d'accès au pont Pimont. Ces cèdres ont été plantés par Jean Laroumanie et son père Maurice qui ont été des écologistes avant l'heure. Maurice et Jean Laroumanie ont planté un très grand nombre d'arbres au cours de leur vie, notamment de splendides chênes d'Amérique au Mont de Neyrat.

Le père de Jean Laroumanie était mon voisin et depuis mon enfance, j'ai été influencé par lui pour le fait de planter des arbres.

Cette passion me reste toujours intacte.

Bernard Marty

N.B. : Acteur d'un grand comique dans la Revue de Bergerac.



Notre camarade Pierre Chaumard a quitté ce monde le 7 décembre 2011

J'ai rencontré Pierre Chaumard pour la toute première fois à la fin des années cinquante, au "Delmonico" restaurant de l'avenue de l'Opéra où le professeur Tournaire et Pierre Gagnaire, Directeur à la Banque de France à Paris, animaient le groupement parisien de notre Amicale.

Pierre était un fringant diplomate, souriant, chaleureux, accueillant, d'une grande discrétion mais il offrait généreusement son amitié.

Il cachait "un grand diplomate parmi les officiers supérieurs de l'Armée Française" ⁽¹⁾. C'était un homme de bien, un grand humaniste.

Professeur d'allemand à Bordeaux, en 1942 il entre dans la Résistance dans l'Entre-Deux-Mers, participe à la Libération, intègre la première Armée Française commandée par le Général de Lattre de Tassigny avec les troupes duquel il entre en Allemagne en ZOF (Zone d'Occupation Française).

Il y occupera plusieurs postes à Cubence, puis à Baden Baden au cabinet du Général Koenig, il participera à la "dénazification" de l'administration, puis à Bade Godesberg comme chef de cabinet du Haut Commissaire Français André-François Poncet, Ambassadeur de France en Allemagne de surcroît.

Il revient ensuite en 1955 à Paris à l'UEO (Union Européenne Occidentale) fonctionnaire international il analyse et contrôle les budgets de défense des états membres. Ses grands atouts ont été sa force de persuasion, sa capacité de travail et son sens de la diplomatie. S'intéressant à tout il avait obtenu en France à Bordeaux, Paris, Strasbourg et en Allemagne à Munich de nombreux diplômes de Droit, Lettres, Archéologie et Sciences Politiques.

Très attaché à son Vélins natal et à son nid d'aigle du Roc de l'Esprit au dessus de Moncaret, où il recevait volontiers ses amis, il avait puissamment aidé à la modernisation du musée gallo-romain. Il était colonel honoraire, officier de l'Ordre du Mérite National et chevalier de la Légion d'Honneur.

Nous avons perdu un ami proche, un ami cher, un ami fidèle, un grand serviteur de l'Etat et de l'Europe auxquels il a consacré ses forces et son talent.

Christian Régnier

⁽¹⁾ Christian Objois (UPMRAC)



Simone Faure et l'ancien président René Calvès

Dernier hommage à Simone Faure

Née en 1924 à Lamothe-Montravel, notre amie Simone Faure nous a quitté fin 2011 après une vie bien remplie.

Elle a suivi ses études primaires à Lamothe-Montravel, à Saint-Avit-Sénieur puis à Creysse... en suivant ses parents instituteurs.

Puis elle intégra le Collège de Jeunes Filles à Bergerac, qui la prépara à des études de pharmacie.

C'est naturellement à Lamothe qu'elle installa son officine où elle officia durant 38 ans.

Mais Simone Faure a aussi occupé 35 ans durant (six mandats) des fonctions municipales à Lamothe avant d'en devenir Maire. Elle fut très active, mais aussi très proche de ses administrés à l'écoute desquels elle était toujours disponible. Elle s'est beaucoup investie dans l'aide rurale et le mouvement des élus locaux, mais aussi la protection des rives de la Dordogne, du Syndicat des Eaux, à la réalisation d'une maternelle.

A ses deux fils et à toute sa famille nous exprimons notre tristesse et notre affection pour l'une des nôtres qui effectua un parcours exemplaire, parce que dédié au service des autres.

Christian Régnier



Disparition du Docteur Pierre Dupuy

Fin juillet disparaissait notre camarade le Docteur Pierre Dupuy. Natif de Villablard chef-lieu de canton des environs de Bergerac où exerçait son père, médecin et homme politique à la forte personnalité, il fit ses humanités au Collège Henri IV et, le baccalauréat passé, accomplit ses études de médecine à Bordeaux où il demeura pour y exercer la médecine générale ; reconnu par ses pairs, il fut membre du bureau du Conseil des Médecins de la Gironde pendant de nombreuses années.

Membre fidèle de notre Association, le Docteur Dupuy ne manquait jamais de participer à nos assemblées annuelles, occasion pour lui de rappeler bien des anecdotes qui avaient marqué sa vie personnelle et professionnelle.

A la mémoire de M^{me} Jeanne Gravier et de M^{lle} Pierrette Petit

Madame Gravier a disparu au cours du printemps 2012 à l'âge de 97 ans. Institutrice de son état, elle a terminé sa carrière comme directrice de l'école Gambetta à Bergerac. Elle laisse, auprès de ceux et celles qui l'ont bien connue, le souvenir d'une personne passionnée par son métier, animée du désir profond de transmettre le savoir indispensable qui permet à chacun de mieux s'insérer dans la hiérarchie sociale et professionnelle ; cette mission elle a continué de l'accomplir à sa retraite en étant membre actif de "Bergerac Accueil" et, pendant longtemps, recevait chez elle celui qui se trouvait en difficulté scolaire.

Sur le plan humain, Madame Gravier ne supportait pas l'injustice et, à ce titre, fut un membre actif de "Amnesty International".

Un de ses regrets fut de ne pas avoir pu enregistrer comme élève à Gambetta une enfant se prénommant "Jeanne"... comme elle...

L'Association tient à lui rendre hommage.

B.R.

Mademoiselle Pierrette Petit nous a quitté le 14 mai 2012. Ancienne élève du Lycée de Jeunes Filles, elle fut bibliothécaire et conservatrice du Musée du Tabac de Bergerac.



*La tombe Augiéras
dont l'entretien et le souvenir
sont à la charge de l'Association.*



Lou Carlier et Charles Broquet en costumes d'époque !



Laurine Curos (clarinette) et Joséphine Gay (violin)



Alain Beauché et Huguette Bourdil lisant le 1^{er} bulletin de l'Association relié (01/10/1909)

Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

La cérémonie du lundi 28 novembre fut simple mais toujours émouvante. Notre Association Amicale des Anciens Elèves du Collège Henri IV et du Lycée Maine de Biran y était associée à l'Association en mémoire des anciens déportés, elle-même accompagnée d'un quarantaine d'enfants dont un grand nombre de britanniques.

Notre Amicale était représentée par le Député Daniel Garrigue, Madame Monique Feyry-Miannay, fille du "Commandant François 1^{er}" de l'Armée Secrète à Bergerac, de Jean Marty, fils de notre ami Bernard Marty et de votre serviteur.

Un "quatuor" qui a eu plaisir à se retrouver sous la grande arche entre bergeracois.

Un repas convivial a réuni ensuite les participants... avenue de la Grande Armée !

La gerbe de l'Association fut déposée en notre nom par Jean Marty.

C.R.

Parmi les excusés : Henri Nallet ancien ministre et Dominique Rousseau Maire de Bergerac et Président de la Communauté de Communes de Bergerac Pourpre.

Compte rendu de l'échange entre le Lycée Maine de Biran et le Colegio Diocesano de Avila 2012



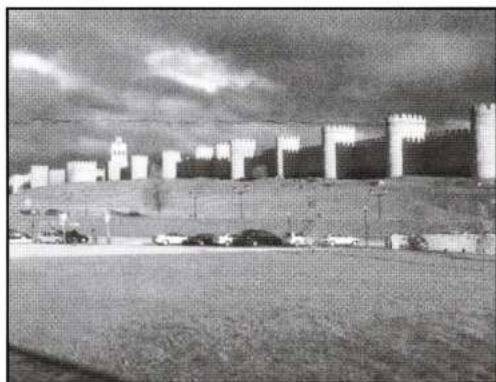
Nous sommes les élèves du Lycée Maine de Biran. Nous avons gagné le concours du meilleur diaporama retraçant notre séjour en Espagne. Après le séjour des espagnols à Bergerac au mois de mars, nous sommes partis à 38 élèves accompagnés de deux professeurs, Madame Brunot et Monsieur Boudinet. Nous étions impatients de retrouver nos correspondants et de découvrir Avila. Dès notre arrivée, nous avons été accueillis très chaleureusement par nos familles espagnoles.

Le lundi, nous sommes restés dans Avila. Le matin nous avons pu découvrir comment se déroulaient les cours dans le lycée de nos correspondants mais nous avons pu également découvrir les méthodes d'enseignement et de travail qui sont parfois différentes des nôtres. Nous avons aussi visité un "collège" qui accueille les élèves dès 18 mois ! L'après-midi nous sommes restés entre nous, nous avons pu partager de très bons moments avec les correspondants.



Le mardi nous avons visité Madrid, le Palais Royal, "El Museo del Prado", "La Puerta del Sol" et le centre historique de la capitale espagnole.

Le mercredi nous avons fait un "gymkhana". C'était en fait un jeu organisé par nos



correspondants et le lycée d'Avila qui nous a permis de mieux découvrir la ville totalement entourée de murailles et de partager un moment inoubliable.

Le jeudi nous avons visité Toledo qui est une ville magnifique perchée sur les hauteurs, entourée par le Tage et au riche patrimoine artistique.

Le vendredi nous avons découvert Salamanca, son université, sa superbe Plaza Mayor, la maison aux coquillages et sa cathédrale aux dimensions imposantes.

Le samedi a été un jour fort en émotion car nous avons dû quitter des correspondants qui sont maintenant des amis proches et avec qui nous avons partagé des moments extraordinaires et qui resteront à jamais gravés dans nos mémoires... Nous gardons encore contact avec eux et certains vont se revoir cet été...



Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la réalisation, au financement de cet échange entre le Colegio Diocesano de Avila et le Lycée Maine de Biran qui a été enrichissant au niveau culturel et linguistique.

*Au nom de tous les élèves, des familles, de l'équipe
des professeurs d'espagnol du lycée Maine de Biran, un
grand merci à l'Association des Anciens Elèves du
Lycée Maine de Biran pour votre aide et l'intérêt que
vous portez à notre échange Avila - Biran.
Les professeurs organisateurs Vincent Boudinet - Veronique Benoit*

Hommages à Francis COUSIN et Gérard PERRIER

Pour pénétrer dans l'enceinte du Lycée Maine de Biran, il faut "l'onction" de Monsieur et/ou Madame Cousin dans leur loge. Né à Saint-Vincent de Cosse, Monsieur Francis Cousin est actuellement Adjoint Technique Territorial O R 1^{ère} classe. Arrivé au Lycée Maine de Biran en 1993, c'est pour l'Association un interlocuteur indispensable, qui le félicite de sa promotion dans les Palmes Académiques remises le 10 mars 2012.

A.B.

Le doyen d'âge connu de notre Association : Gérard Perrier, Maire de 1961 à 1965 de la commune de Vélines, est né en 1914. Entré au Collège en octobre 1925, il obtient son baccalauréat de philosophie en 1931.



Le 24 janvier 2012, les Maires de la Commune de Vélines réunis.

De gauche à droite :

Jean-Pierre Castanet, Gérard Perrier, Gilbert de Miras (Maire actuel), Jean-Pierre Deffarge.

*Equipes de Rugby d'Henri IV
Que sont-ils devenus ?*

“LES ÉPIS”
Equipe de Rugby du Collège en 1931



Equipe de Rugby du Collège en 1962



VEZIA (+) - CASTAGNIER - PARSAL (+) - MAZET - MAGONTIER - BARTHELEMY - DARTHEMIEUX - FURLAN
LOVATO - BEAUCHÉ - MADUR - CHASSAIGNE - SAINT-AMAND - MÉRARD - TRÉMOULINAS

Activités du Bureau de l'Association (2011-2012)

16/10/2011 : Assemblée Générale sous la présidence de Jean-François Delage, Préfet des Pyrénées Orientales.

18/11/2011 : Cérémonie de remise des diplômes du Brevet des Collèges.

22/11/2011 : Réunion du bureau. Bilan de l'A.G. du 16/10/2011. Repas Kyriad.

28/11/2011 : Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe à Paris. Celui-ci a lieu le 4^e lundi de novembre à 18 heures. Cf compte-rendu de Christian Régnier.

9/12/2011 : Présentation du livre de Jean-Philippe Brial-Fontelive "La véritable histoire de Cyrano de Bergerac" au Centre Culturel de Bergerac.

17/01/2012 : Réunion, élection et composition du bureau du Conseil d'Administration.

Mars 2012 : Participation de Charles Tamarelle au Conseil d'Administration du Collège. Réflexions sur un site internet de l'Association.

11/03/2012 : Participation du Vice-Président au jumelage d'une classe d'espagnol du Lycée Maine de Biran et du Lycée d'Avila.

13/03/2012 : Réunion du bureau : préparation A.G. du 14 octobre, choix du restaurant, finalisation sur projet de site internet, aides aux deux établissements, Collège Henri IV voyage en Espagne, Lycée Maine de Biran échange d'élèves avec Avila, impôts fonciers de la maison Augiéras légèrement réduits.

02/05/2012 : On a retrouvé dans une brocante le bulletin de 1931 !
Choix du menu du 14 octobre, étude d'une animation des deux établissements, reconduction de 25 € annuel pour le Souvenir Français.

31/05/2012 : Présence de Charles Tamarelle au C.A. du Collège.

04/06/2012 : 3 représentants du C.A. au Lycée à l'invitation de la classe "sponsorisée" pour le voyage à Avila.

12/06/2012 : Réunion du bureau.

18/06/2012 : Réunion "informatique" Lycée Maine de Biran (présence de Charles Tamarelle et Laurent Dubernat).

19/06/2012 : Laurent Dubernat et Liliane Gagnard représentent l'Association à la représentation théâtrale du Collège.

26/07/2012 : Réunion de finalisation du bulletin et repas "test" à la Grappe d'Or.



*Nos deux anciens Présidents jouent à la poupée !
Nous sommes en mai 2012.*



**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT
SESSION 2012**

Avec les félicitations des Anciens pour Clémentine Bossevain
mention très bien (20/20) à l'examen du baccalauréat série scientifique...
et au Lycée Maine de Biran 92,15% de réussite.

Série	Inscrits	Présents	Absents	Admis 1er groupe	Mentions Assez Bien	Mentions Bien	Mentions Très Bien	Total Mentions	% Mentions	% Admis 1er groupe	Refusés 1er gr.	Oral 2ème gr	Admis 2ème gr.	Refusés 2ème gr	% TOTAL Mentions	% Total ADMIS LYCEE
L	34	33	1	25	6	7	2	15	60,00%	73,53%	3	6	4	2	51,72%	85,29%
ES	102	101	1	85	31	9	1	41	48,24%	83,33%	1	16	10	6	43,16%	93,14%
S-SVT	102	102	0	86	24	21	13	58	67,44%	84,31%	3	13	11	2	59,79%	95,10%
S-SI	18	18	0	15	8	2	0	10	66,67%	83,33%	0	3	2	1	58,82%	94,44%
TOTAL S	120	120	0	101	32	23	13	68	67,33%	84,17%	3	16	13	3	59,65%	95,00%
TOTAL BCG	256	254	2	211	69	39	16	124	58,77%	82,42%	7	38	27	11	52,10%	92,97%
STI	29	30	0	23	6	7	1	14	60,87%	79,31%	1	5	4	1	51,85%	93,10%
TCFE	21	20	0	19	4	4	0	8	42,11%	90,48%	1	1	0	1	42,11%	90,48%
T GRH	32	32	0	24	7	1	0	8	33,33%	75,00%	2	6	5	1	27,59%	90,63%
TMERC	44	44	0	35	12	1	0	13	37,14%	79,55%	0	9	4	5	33,33%	88,64%
TOTAL BTN	126	126	0	101	29	13	1	43	42,57%	80,16%	4	21	13	8	37,72%	90,48%
TOTAL BAC	382	380	2	312	98	52	17	167	53,53%	81,68%	11	59	40	19	47,44%	92,15%

L'Amicale à l'âge de l'informatique

L'Amicale doit s'adapter à l'évolution des moyens de communication entre membres d'une association.

La rue du Marché et le téléphone sont limités à des communications privées. Le bistrot ne fait plus recette. Associé à la convivialité, le banquet républicain annuel demande une organisation lourde pour une efficacité seulement ponctuelle. Les repas en commun suivant les Conseils d'Administration mériteraient d'être mieux diffusés, même si les archives montrent que les diners "mensuels" d'une belle époque se limitaient à deux dizaines de convives.

Le support papier a atteint ses limites. Le bulletin annuel demande une année d'efforts et de coordination à une poignée de bénévoles mais il "demeure" consultable sinon archivable. Une feuille A4 "occasionnelle" aiguillonnerait la relation mais se noierait dans la masse des courriers papiers. La solution moderne ou actuelle est donc l'informatique et le courrier électronique. Les jeunes générations la pratiquent, elle répond à l'actualisation des moyens de communication. Nos enfants sont nés avec elle, nos petits-enfants y jouent. A moins d'accepter la mise au placard, nous (l'Amicale) devons nous y mettre. Il faut envisager les questions de l'ordinateur, du courrier électronique, du site internet et les résoudre.

L'ORDINATEUR :

C'est le matériel de base. En plus de son rôle d'appareil de communication, il permettrait la gestion rapide et l'archivage implicite du secrétariat. Où le mettre ? Le local propre de l'Amicale paraît le plus évident - maintenant que nous avons un domicile - mais poserait le problème de la sécurité, il n'est pas à l'abri d'une effraction... Plutôt que de parasiter le Collège ou le Lycée - ce qui a pu être évoqué - la solution élégante serait d'acheter un "portable" à disposition de la secrétaire qui l'apporterait aux réunions (ou se ferait remplacer) et pourrait transmettre et imprimer les compte-rendus et autres pièces. Elle centraliserait les courriers - papier et électroniques - cela doublerait et soulagerait la secrétaire personnelle de notre président. Les finances de l'Amicale permettent-elles cet investissement ?

LE COURRIER ÉLECTRONIQUE :

L'Amicale pourrait utiliser le courrier électronique aussi bien pour diffuser les informations que pour recevoir et transmettre les réflexions de ses membres. Ce fonctionnement "interactif" est un énorme progrès : il est aussi souple que le téléphone tout en ne contraignant pas à la disponibilité simultanée. Actuellement 25 des 130 cotisants de l'Amicale ont une adresse courriel. C'est peu rapporté aux 180 correspondants et 330 Anciens connus. Nul doute qu'une adresse propre à l'Amicale stimulerait les échanges. Et c'est possible : il reste à en définir les modalités avec l'aide de quelques férus d'internet, c'est éventuellement gratuit à partir d'un accès existant. Le courrier expédié à cette adresse - éventuellement laposte.net - serait consultable par tout détenteur d'une adresse courriel sous des conditions à définir.

L'AMICALE SUR INTERNET :

L'Amicale n'est pas totalement absente de la toile d'araignée mondiale (www : world wide web), même si peu d'entre nous fréquentent internet et si nous n'y avons eu que peu d'initiative et pas de responsabilités, les mots clés : amicale, anciens élèves, collège, lycée, Bergerac, Henri IV, Maine de Biran, conduisent à de nombreuses réponses de sites grand public ou populistes.

L'Amicale a contribué à une page spécifique de www.pays-de-bergerac.com qui relate son historique et l'actualise jusqu'au centenaire et le rôle de Pierre Rousseau, www.bergerac.fr site officiel de la ville de Bergerac mentionne l'Amicale et son adresse actuelle rue Sévigné. Le Journal Officiel www.journal-officiel.gouv/association/ fait état d'un ancien changement d'adresse vers la rue Mitarde et devrait être mis à jour. Les Amis de la Dordogne et du Vieux Bergerac amisbergerac.canalblog.com et la radio www.bergerac95.fr mentionnent le Centenaire de l'Amicale.

Enfin les sites relationnels à la mode : copainsdavant.internaute.com, trombi.com, fr.via-deo.com font état d'une fréquentation atteignant plusieurs milliers de correspondants, plus forte au Lycée qu'au Collège - la maturité et l'âge des participants vont de pair - avec même des photos de classe de certains de nos contemporains. Tout cela exprime un besoin où l'Amicale aurait un rôle à jouer.

A titre anecdotique, on peut signaler qu'un site de livres d'occasion propose le Bulletin de 1947 pour 28 € et que les Anciens de Grand Lebrun avaient prouvé l'effet bénéfique de l'ouverture de leur site sur la vie de leur association.

LE SITE INTERNET DE L'AMICALE :

Comment ?

L'Amicale peut créer son site propre, des tas d'autres le font ou l'ont fait. Mais il ne s'agit pas seulement de le créer, il faut l'entretenir - rien n'est plus déprimant que de "découvrir" des pages datant de plusieurs années - veiller à la protection, mesurer la fréquentation, ce qui permet aux anciens de Grand Lebrun d'annoncer 800 visites par mois ! Cela suppose l'abnégation et les aptitudes d'un gestionnaire "webmaster" que nous n'avons pas encore trouvé parmi nos membres.

Il est plus facile d'obtenir une page dédiée sur des sites fréquentés. Là encore, les "maisons mères" le Collège, www.henri4-bergerac.com et le Lycée www.lyceemainedebiran.fr nous hébergeraient. Nous bénéficierions ainsi de l'attractivité de ces établissements multipliée par l'indication éventuelle d'un renvoi réciproque. Les chefs d'établissement sont d'accord, il ne reste plus qu'à proposer à la bonne volonté des gestionnaires les annexes 1 et 3 pour le Collège, 2 et 3 pour le Lycée, par exemple.

Pour qui ?

On ne fréquente que les sites que l'on connaît. L'information aiguillant vers le site de l'Amicale ou la page dédiée se fera donc par les sites du Collège et du Lycée mais aussi par les sites "grand public" qui la signalent déjà (voir paragraphe précédent) et encore mieux s'ils suggèrent un lien. Pour les membres de l'Amicale et anciens, ce peut être un moyen de coller à l'actualité, diffuser nos informations, pourquoi pas ressusciter l'"Escholier de Bragera" sous forme électronique de "blog", avec une boîte à message remplaçant éventuellement le courriel et récupérant les "copains" internet.

Conclusion : ceci n'est pas un plaidoyer mais un brouillon, cumul de réflexions consécutives à de nombreux "conseils d'administration". La question est posée : elle sera à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale où pourront être confirmés les choix (adresse courriel, page sur site). Tout conseil, aide ou suggestion sera le bienvenu.

C.T.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Siège Social : 41 rue Sévigné - 24100 Bergerac

<i>Président</i> Bertrand ROUSSEAU	13 quai de la Pelouse - 24100 Bergerac Tél. 05 53 74 42 90 - rousseaubertrand@wanadoo.fr
<i>Vice-Président</i> Alain BEAUCHÉ	“Gavarlias” - Labadie - 24560 Colombier Tél. 05 53 58 34 72 - alabri.beau@wanadoo.fr
<i>Secrétaire Générale</i> Liliane GAGNARD	“Le Touron Bas” - 24240 Monbazillac Tél. 05 53 58 21 16 - liliane.gagnard@wanadoo.fr
<i>Secrétaire Adjointe</i> Jeanine DENIS	30 rue Jean Nicot - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 24 35 - jeanineetandre@wanadoo.fr
<i>Trésorière</i> Huguette BOURDIL	Place du Pont - 24100 Bergerac Tél. 05 53 22 79 63
<i>Trésorière Adjointe</i> Françoise GARRIE	4 rue du Docteur Simounet - 24100 Bergerac Tél. 05 53 57 00 12 - 06 78 15 37 48 - fr.garrie@sfr.fr
<i>Administrateurs</i> Christian REGNIER	46 rue J.J. Rousseau - 24100 Bergerac - 05 53 57 28 71
Bernard MARTY	12 Bd Maine de Biran - 24100 Bergerac - 05 53 61 65 94 - mtb.marty@orange.fr
Charles TAMARELLE	17 allée des Sables - 33210 Langon - 05 56 63 22 18 - cm.tamarelle@wanadoo.fr
Georges BARBEROLLE	2 rue Albert Garrigat - 24100 Bergerac - 05 53 61 86 83 - ngbarberolle@wanadoo.fr
Laurent DUBERNAT	Tuilères - 24520 Mouleydier - 05 53 63 39 73 - laurentdubernat@yahoo.fr
Geneviève DUVERGER-BLONDEAU	48 rue Jean de la Bruyère - 24100 Bergerac - 05 53 73 29 48 - 06 07 25 25 86
<i>Contrôleur des Comptes</i> Pierre ROCHE-BAYARD	“La Rochelière” - Mont de Neyrat - 24100 Bergerac - 05 53 74 07 10 roche-bayard.pierre@wanadoo.fr



CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
- A CENT CINQUANTE EXEMPLAIRES -
RÉSERVÉS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Dépôt légal du 3^e trimestre 2012

Imprimerie REYSSET-ETIQUETTES Bergerac